



an	1968								2/a
Datum	26.1								
Visa									
EPD		26.1.68		-9					

AMBASSADE DE SUISSE
EN NORVEGE

OSLO, le 24 janvier 1968

Drammensveien 6
téléphone 41.70.17

Réf.: 061.4. - A/ew

Au Service du Protocole du
Département politique fédéral

B e r n e

Visite du Roi de Norvège

Double par courrier

Monsieur le Chef du Protocole,

Dès réception de votre lettre du 16 janvier 1968, j'ai pris contact avec M. Vincent Bommen, Chef du Cabinet Civil de Sa Majesté. Après avoir consulté le Souverain, M. Bommen a complété hier ses premières informations. J'ai ainsi recueilli les renseignements suivants en réponse à vos questions:

Projet de programme : l'égard que vous avez eu d'approcher le Palais avant de proposer un projet de programme a certainement été apprécié. Ceci dit, surtout s'il vous est possible de tenir compte des quelques données essentielles qui suivent, M. Bommen souligne qu'il est bien rare que le Roi n'accepte pas pour ainsi dire tel quel le programme envisagé par ses hôtes étrangers. Il a simplement relevé que le Roi est toujours heureux d'être informé dès que faire se peut, de façon que la Cour soit à même de prendre à temps les dispositions qui lui incombent.

Arrivée et départ : l'heure joue ici un certain rôle. En effet, l'usage veut qu'en cas de visite d'Etat à l'étranger le Gouvernement norvégien in corpore, les membres de la Présidence du Storting, ceux de la Haute-Cour, la Cour, etc. assistent tous aussi bien au départ qu'au retour du Souverain, à l'aéroport de Fornebu, à huit kilomètres d'Oslo. Tout en se

./.



- 2 -

conformant à l'usage, le Roi fait cependant son possible pour que ces cérémonies n'aient pas lieu trop tôt ni trop tard dans la journée.

Pour la "Caravelle" spéciale affrêtée à cette occasion, le vol s'effectuant sans escale, S.A.S. compte deux heures et vingt-cinq minutes pour Kloten et deux heures et trente-cinq minutes pour Cointrin. Si le départ de Fornebu (Oslo) avait lieu par exemple à 0900, l'avion atteindrait Kloten à 11.30. En comptant le trajet jusqu'à la gare de Zürich (environ 1/2 heure?), le trajet en train spécial jusqu'à Kehrsatz (environ deux heures? Lunch dans le train tout à fait acceptable.), l'arrivée au Lohn aurait lieu peu après 14.00, ce qui permettrait par exemple au Conseil fédéral de recevoir le Roi au Palais fédéral vers 15.30. La réception du Corps diplomatique au Lohn pourrait ainsi être envisagée vers 17.30, si cela convenait aux usages observés en Suisse, laissant au Roi trois quarts d'heure par exemple pour recevoir les chefs de mission auxquels il aime à dire individuellement quelques mots, avant de se retirer. Cela laisserait une petite marge de temps avant le dîner du Conseil fédéral.

Vous comprendrez sans doute que ces évaluations de temps n'ont pour but que d'aider à l'établissement d'un horaire, si approximatives que doivent vous apparaître ces premières données, qu'il s'agisse de l'arrivée ou du départ de Suisse.

./.

- 3 -

Suite du Roi : quatre membres de la Cour accompagneront le Souverain (aucune dame, le Roi étant veuf) : le Chef du Cabinet Civil, le Maréchal de la Cour, le Chef de la Maison Militaire et un Aide-de-camp. M. Bommen attend de savoir si et comment le Gouvernement sera représenté : probablement un ministre et un haut-fonctionnaire, - il me le précisera dès que possible. Trois valets et un garde du corps (policiier en civil) sont prévus, comme à l'accoutumée.

Durée du séjour : le retour aurait lieu le 4 avril, laissant ainsi deux journées entières à disposition. La première, soit le 2 avril, pourrait en effet être consacrée à Schaffhouse, où aura lieu l'exposition des oeuvres de Munch. La deuxième, le 3 avril, resterait ainsi disponible pour une excursion. Le Roi paraît intéressé de préférence par l'excursion au Jungfrauoch; sinon, suivant de près tout ce qui touche aux choses militaires, Macolin (éventuellement combiné avec la brève visite d'une entreprise d'horlogerie), lui conviendrait également.

Pour la journée du départ de Suisse, le 4 avril, constatant que le Souverain aurait déjà fait auparavant trois fois la navette entre la région de Zürich et celle de Berne, proche elle aussi de celle de l'excursion du 3 avril, j'ai pris la liberté de mentionner la possibilité d'un départ par Genève, de façon à donner à notre Hôte ne fût-ce qu'une rapide impression de cette partie de notre pays. Vous n'ignorez pas, en effet, que nos ambassades sont chargées actuellement d'entretenir l'intérêt des autorités étrangères sur le rôle international de Genève par la remise d'un mémorandum ad hoc.

./.

- 4 -

L'occasion semble donc propice d'y songer, - ne serait-ce aussi que pour marquer le passage du Roi par un bref arrêt au C.I.C.R. si faire se peut, étant donné l'intérêt toujours manifesté par le Souverain pour la Croix-Rouge. M. Bommen m'a dit hier que le Roi accepterait très volontiers cette idée. L'avion qu'il utilisera peut tout aussi bien revenir le prendre à Cointrin qu'à Kloten, car il sera utilisé par S.A.S. entre-temps. Les temps et les distances à parcourir de Berne au lieu de départ sont à peu près les mêmes. Pour ce qui est de l'heure du départ de Suisse, elle pourrait être envisagée vers 13.00 ou peu après, - toujours pour tenir compte des exigences de l'heure du retour à Oslo.

M. Bommen a soulevé à plusieurs reprises la question des égards à témoigner aux autorités cantonales, à l'arrivée, au départ ou entre-temps, car il ne connaît pas nos usages et a apparemment été lui-même questionné à ce sujet par le Roi, toujours soucieux de tenir compte des conditions locales. Je vous saurais donc gré de bien vouloir me renseigner sur ce point à son intention.

Enfin, le Roi tient beaucoup à disposer du temps voulu pour recevoir la colonie norvégienne à Berne, ainsi qu'une délégation représentant les étudiants norvégiens en Suisse, - réception à laquelle il a l'intention de convier "les représentants des autorités universitaires suisses". Cette réception pourrait être prévue en fin d'après-midi, soit le 2, soit le 3 avril. Elle aurait lieu soit à la résidence de l'Ambassadeur de Norvège, soit dans un hôtel si des locaux plus vastes sont nécessaires.

./.

- 5 -

Langues et autres préférences : de mère anglaise, ayant fait ses études et reçu sa formation militaire en Grande-Bretagne, le Roi préfère nettement l'anglais à toute autre langue étrangère; bien qu'il l'utilise beaucoup moins fréquemment, il s'exprime fort bien à l'occasion en français. Il ne paraît pas enclin à parler allemand.

Vins préférés : les Bordeaux rouges. Blancs et champagnes uniquement pour satisfaire aux usages! Whisky : John Haig est la marque la plus utilisée au palais. Cigarettes: Dunhill de préférence, ou Pall Mall toasted, sans filtres. Cigares : Havanes (Upman, Partagas). Aucune préférence exprimée concernant les mets; pas de régime à suivre.

Biographie, etc. : M. Bommen me remettra sous peu cette documentation à votre intention.

Toujours selon lui, il n'existe guère de règles d'étiquette particulière à la Cour de Norvège. "Quoi qu'il en soit je me tiendrai à disposition au besoin", a-t-il observé! Pour s'adresser au Roi en français : s'il s'agit d'un discours, utiliser "Sire" une fois au début, éventuellement à la fin, le reste du temps "Votre Majesté", comme dans la conversation. En anglais : "Your Majesty" seulement.

M. Bommen me remettra également les fanions demandés. Le fanion royal n'est utilisé que sur le toit de la résidence du Roi et pour la voiture qu'il utilise (à droite devant). Si le mât se trouve à l'extérieur de la résidence (jardin, balcon): les couleurs norvégiennes seules.

L'hymne national norvégien (dont la partition vous parviendra, avec un enregistrement) est seul joué, par exemple lors de la cérémonie d'arrivée à l'étranger "car le Roi représente le pays". L'hymne royal, dont la musique correspond à celle du "God save the Queen", n'est guère joué à l'occasion

./.

- 6 -

d'une visite d'Etat, - à moins qu'il ne s'agisse par exemple d'une attention spéciale voulue dans le local où a lieu le dîner officiel, par un orchestre se trouvant dans la salle: mais cela n'est pas indispensable.

Tenue : le Roi voyage en uniforme, sa suite en tenue de ville foncée. Il portera l'uniforme pour se rendre au Palais fédéral, sa suite la jaquette. Au dîner officiel, il porte généralement sa tenue de soirée (cravate blanche) et sa suite l'habit de la Cour (c'est-à-dire l'habit de soirée à liseré) avec cravate blanche. Pour les excursions, le Roi préfère en général la tenue de ville.

Dans l'ensemble, les exigences de forme sont réduites à un minimum à la Cour de Norvège, même si le Roi s'attend aux égards dus à son rang. La liste des préséances vous sera remise prochainement.

Cadeau : c'est la question qui nous a donné le plus de fil à retordre, le Roi, dont la réserve est connue, n'étant pas homme à y répondre aisément. J'avais mentionné à tout hasard à M. Bommen un chronomètre de précision ou une pendule neuchâteloise, ou encore peut-être un instrument de précision quelconque, s'il s'en fait en Suisse, que le Roi aurait plaisir à utiliser pour le yachting, la navigation à voile étant sa passion. Auriez-vous peut-être la possibilité de voir si l'on fait en Suisse des "montres de bord" ou autres appareils destinés à ce sport, qui puissent être mentionnés à cet égard, - si possible avec description ou illustration à l'appui?

M. Bommen m'a aussi dit que l'un des principaux sujets d'intérêt du Roi est l'histoire, et qu'il sait apprécier les objets d'art anciens. Peut-être verrez-vous là une indication utile. Je regrette de ne pas pouvoir vous en dire plus à ce propos.

./.

- 7 -

J'espère que ces données pourront vous aider à établir le projet de programme et je me tiens, il va sans dire, à votre entière disposition pour recueillir les informations qui vous seront encore nécessaires.

Veillez agréer, Monsieur le Chef du Protocole, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse

P.-H. Aubaret
(P.-H. Aubaret)